

**Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
30 juin 2020**

Feuille de route « construction durable » : la concertation avec les organisations syndicales de salariés oubliée !

Anticipant le plan de relance économique qui sera mis en œuvre pour accompagner la reprise d'activité des entreprises suite aux difficultés entraînées par la crise sanitaire, le Conseil régional propose une feuille de route « Construction durable Nouvelle-Aquitaine ».

Pour le CESER, la notion de construction durable ne se réduit pas à la seule question de l'efficacité énergétique. Une approche globale de la thématique, intégrant les autres enjeux environnementaux (comme la préservation de la biodiversité ou des sols par exemple) et sociétaux (comme l'adaptation des logements au vieillissement de la population) et la formation des professionnels du secteur de la construction est préconisée. Le CESER met en avant la filière bois, matériau de construction particulièrement adapté à la construction durable, d'autant plus en Nouvelle-Aquitaine qui dispose des ressources et des compétences.

Une pierre d'achoppement dans la méthode d'élaboration et la gouvernance de cette feuille de route est à noter : l'absence de certaines parties prenantes qui n'ont pas été associées dans la concertation (organisations syndicales de salariés de la filière BTP, associations d'usagers).

Parce que la notion de « durabilité » doit également s'appliquer aux personnes, et que les salariés du BTP sont plus exposés aux risques que d'autres secteurs, le CESER propose que le Conseil régional soit particulièrement vigilant dans cette feuille de route à ce que les questions liées à la pénibilité comme aux risques dans ces métiers soient pleinement intégrées dans les parcours de formation comme dans les éco-socio-conditionnalités des accompagnements proposés. Cela afin de poursuivre et renforcer les actions menées dans ce sens par les acteurs vertueux de la filière et d'inciter les autres acteurs à adopter cette démarche.

Le CESER souhaite que les organisations syndicales des branches concernées, ou à défaut des représentants des organisations interprofessionnelles, puissent être associées aux comités de pilotage ainsi que les associations de consommateurs.

Tirant les leçons de la crise actuelle, le CESER considère que cette feuille de route devrait être l'occasion d'une réorientation forte de l'intervention publique régionale pour une filière qui prenne les enjeux de la « construction durable » dans toutes ses dimensions : sociale, environnementale, territoriale, sociétale. Ainsi, c'est la stratégie de développement durable de la filière qui se trouve fragilisée dans son application et donc sa réussite.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr